

BPJEPS Mention Animation Sociale

<p>Programme</p>	<p>Thématiques abordées pendant la formation : l'éducation populaire, le métier d'animateur social et l'animation comme outil de médiation, conduite d'un projet, découverte des publics accompagnés, le médico-social, laïcité et citoyenneté, législation, travail administratif et budgétaire, réseau et partenariat extérieur, etc.</p> <p>UC1-Encadrer tout public dans toute structure</p> <ul style="list-style-type: none"> · Communiquer dans les situations de la vie professionnelle · Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements dans une démarche d'éducation à la citoyenneté · Contribuer au fonctionnement d'une structure <p>UC2-Mettre en œuvre le projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure</p> <ul style="list-style-type: none"> · Concevoir un projet d'animation · Conduire un projet d'animation · Evaluer un projet d'animation <p>UC3-Conduire une action d'animation dans le champ de la mention ou de direction d'un accueil collectif de mineurs pour la mention Loisirs tous publics</p> <ul style="list-style-type: none"> · Organiser gérer et évaluer les activités · Encadrer un groupe ou une équipe dans le cadre des activités de la mention · Accueillir les publics enfants et adolescents et les animateurs <p>UC4-Mobiliser les techniques de la mention pour mettre en œuvre des activités d'animation dans le champ de la mention</p> <ul style="list-style-type: none"> · Situer son activité d'animation dans un territoire · Maîtriser les outils et techniques des activités dans le champ de la mention · Conduire des activités d'animation
<p>Modalités pédagogiques</p>	<p>Pédagogie interactive et participative. Actions collectives. Cours magistraux interactifs assurés par des formateurs permanents et intervenants extérieurs. Suivi de formations assurées par les formateurs permanents.</p>
<p>Modalités d'évaluation</p>	<p>Evaluations formatives tout au long de la formation. Epreuves certificatives des UC (épreuves orales et mises en pratique)</p>
<p>Public</p>	<p>-Adultes de plus de 18 ans ayant une notification d'orientation en ESRP pour la formation BPJEPS Animation sociale ainsi que la RQTH -Droit commun -Salariés</p>
<p>Prérequis</p>	<p>- être capable de justifier d'une expérience d'animateur professionnelle ou non professionnelle auprès de tout public d'une durée minimale de 200 heures au moyen d'une attestation délivrée par la ou les structures d'accueil ; - ou justifier de l'une des qualifications suivantes : liste des diplômes et qualifications - être titulaire de l'une des attestations de formation relative au secourisme suivante (attestation en cours de validité) : PSC1, AFPS, PSE1, PSE2, AFGSU ou SST.</p>
<p>Débouchés</p>	<p>Les activités s'exercent dans le cadre de structures relevant du secteur public (collectivités territoriales et établissements publics) ou du secteur privé (associations,...), ainsi que dans une moindre mesure sous statut de travailleur indépendant.</p> <p>Le secteur associatif et la fonction publique territoriale sont les employeurs principaux des animateurs (trices).</p> <p>L'animateur(trice) exerce en autonomie son activité professionnelle, en utilisant un ou des supports techniques dans le champ de la mention et dans la limite des cadres réglementaires</p>



	<p>Il/elle est responsable de son action au plan pédagogique, technique et organisationnel.</p> <p>Il/elle assure la sécurité des tiers et des publics dont il/elle a la charge. Il/elle a la responsabilité du projet d'animation qui s'inscrit dans le projet de la structure.</p> <p>Les modes d'intervention qu'il/elle développe s'inscrivent dans une logique de travail collectif et partenarial, prenant en compte notamment les démarches, d'éducation à la citoyenneté, de développement durable et de prévention des maltraitances.</p> <p>Il/elle encadre tout type de public, dans tous lieux d'accueil ou de pratique au sein desquels il/elle met en place un projet. Pour la mention Loisirs tous publics il/elle peut être amené(e) à diriger un accueil collectif de mineurs</p> <p>Il/elle encadre des activités de découverte, d'animation et d'éducation.</p> <p>Il/elle construit des progressions pédagogiques lui permettant d'encadrer des activités éducatives et d'apprentissage. Il/elle accompagne des publics dans la réalisation de leurs projets.</p> <p>Liste des activités visées par le diplôme :</p> <ul style="list-style-type: none"> - encadrement de tout public dans tout lieu et toute structure en prenant en compte les publics et leurs contextes territoriaux de vie ; - conception et mise en œuvre de projets d'animation ou d'activités s'inscrivant dans le projet de la structure et dans le champ de la mention ; - mobilisation de démarches d'éducation populaire pour animer des activités dans le champ de la mention - conduite d'actions d'animation dans le champ de la mention - direction d'un accueil collectif de mineur (pour la mention loisirs tous publics seulement) - accompagnement des publics dans l'utilisation du numérique dans une démarche citoyenne et participative
Validation des formations	<p>UC1-UC2 explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation - Rédaction d'un document écrit et soutenance orale.</p> <p>UC3-UC4 - Mise en situation professionnelle et soutenance orale.</p> <p>Les UC acquises, le sont de manière indéterminée.</p>
Parcours/durée	18 mois
Formation initiale	<p>76 semaines de formation, soit un total de 2 250 heures, réparties entre</p> <ul style="list-style-type: none"> -22 semaines de 30 heures au centre de formation, soit un total de 647 heures, -47 semaines de 35 heures de stages pratiques au sein d'une même structure, soit un total de 1603 heures. Possibilité de faire le stage à temps partiel (la recherche du stage pratique incombe au candidat).
Tarif	8411€
Coûts supplémentaires	80€ de frais de tests de sélection (oral + écrit)
Financement	<ul style="list-style-type: none"> -MDPH -CPF -OPCO -nous contacter
Eligible CPF	oui



Nombre de participants	15 personnes
Blocs de compétences	UC1 : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure UC2 : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure UC3 : Conduire une action d'animation dans le champ de l'animation sociale UC4 : Mobiliser les démarches d'éducation populaire pour mettre en œuvre des activités d'animation sociale Les UC acquises, le sont de manière indéterminée.
Equivalences	liste des équivalences
Passerelle	liste des équivalences

Cette formation se déroule principalement en présentiel.

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Nous proposons des hébergements (sous conditions) pour les stagiaires orientés par la MDPH.

Un espace de repos est mis à disposition des stagiaires MDPH (sous conditions).

Une salle de repas est mise à disposition (micro-ondes, frigo, point d'eau).

Possibilité de se restaurer à proximité (restaurants, boulangerie, pizzeria,...).

